

ÉTUDE DE PERTINENCE QUESTIONS À COUVRIR

Essentiellement, l'étude de pertinence vise à fournir des données et des recommandations ayant trait à la pertinence d'élaborer un programme d'études conduisant à l'attestation d'études professionnelles (AEP). Ces données préciseront notamment les besoins de formation relatifs à l'exercice de la profession ou de la fonction de travail visée par l'étude. Les résultats de cette étude sont transmis principalement :

- aux gestionnaires de la commission scolaire, pour décision sur la pertinence du projet;
- à Emploi-Québec régional, pour l'émission de commentaires;
- aux différents partenaires concernés directement par le projet (comités sectoriels, entreprises, etc.);
- au MELS, pour prise de décision quant au financement d'une analyse de profession;
- au responsable de l'élaboration du programme d'études à la commission scolaire.

De manière opérationnelle, l'étude de pertinence considère les aspects quantitatifs et qualitatifs et doit fournir des réponses à un ensemble de questions portant sur les aspects suivant :

- la profession ciblée et sa définition;
- l'emploi relié à cette profession;
- l'état actuel de la formation qui prépare à l'exercice de la profession;
- les interrelations existantes entre les formations disponibles et la profession ciblée;
- la pertinence d'une AEP et les impacts probables de ce programme d'études.

1. Fonction de travail

- Quelle est la fonction de travail (profession principale, profession connexe ou fonction d'une profession principale) associée au projet de formation visé par l'étude?
- Quels sont les liens avec la Classification nationale des professions (CNP)?
- Comment se définit la fonction de travail ou la profession ciblée?
- Où se situe-t-elle par rapport à la fonction de travail principale ou connexe?
- Quelles sont les appellations d'emploi que l'on retrouve en milieu de travail?

2. Emploi

- Quels sont les secteurs d'activité où l'on retrouve cette fonction de travail?
- Quelles sont les entreprises ou les catégories d'entreprises ciblées?
- Quel est le nombre de travailleuses et de travailleurs pour la fonction de travail visée? (Niveaux régional et provincial) Qu'en est-il par rapport à la fonction de travail principal ou connexe?
- Quel est l'état de l'offre et de la demande de la main-d'œuvre?
- Quelle en est l'évolution prévisible?
- Quelles sont les exigences de mobilité?
- Quelles sont les principales responsabilités et les principales tâches associées à l'exécution de la fonction de travail visée?

- Quelles sont les conditions générales d'exercice de la profession (où, quand, comment, exigences physiques, salaires, etc.)?
- Qu'est-ce qui distingue ces responsabilités et ces tâches de la fonction de travail principale ou connexe?
- Quelles sont les conditions d'embauche et les compétences (générales et professionnelles) recherchées par l'employeur?
- Y a-t-il des exigences légales et réglementaires, de santé et de sécurité?
- Existe-t-il une corporation ou une association professionnelle ou d'autres ministères et organismes concernés? Quelle est leur implication?

Les éventuels employeurs peuvent-ils fournir des lettres personnalisées répondant notamment aux questions :

- Quel est l'intérêt de votre entreprise ou des partenaires socio-économiques pour l'embauche ou le maintien en emploi de personnes qui réussiront les objectifs de ce programme?
- Quelles sont les retombées ou avantages dont votre entreprise pourrait bénéficier?
- Quelle serait votre participation dans le développement du programme ou dans sa mise en œuvre?

3. Formation

- Quel est l'état précis de la formation préparant à l'exercice de la fonction de travail en cause?
- Quelles sont les caractéristiques de la clientèle scolaire pour les programmes existants?
- Quelles sont les carences de formation détectées par les employeurs?
- Quelles sont les exigences des employeurs? (préalables académiques, expérience, autres)
- Quelles sont les caractéristiques de la clientèle scolaire qui sera ciblée pour la formation envisagée?

4. Programmes et fonctions de travail

- Quels sont les programmes d'études permettant de répondre aux besoins de formation en lien avec la fonction de travail ciblée? avec la fonction de travail principale ou connexe?
- Existe-t-il d'autres formations pouvant répondre au besoin? Si oui, en quoi le projet de la commission scolaire pourrait-il mieux répondre aux besoins?
- Existe-t-il des chevauchements entre les formations ou les programmes d'études existants au regard de la fonction de travail ciblée? Qu'est-ce qui les distingue?

5. Pertinence, impacts et conclusions

- Quelles sont les façons les plus adéquates de répondre aux besoins? Quelles seraient les alternatives?
- Quels seraient les impacts organisationnels à répondre à ces besoins par le système éducatif? (équipements, ressources humaines, organisation pédagogique, etc.);
- Quels sont les moments les plus opportuns de répondre aux besoins?
- Dans l'hypothèse où la décision serait de poursuivre les étapes vers l'élaboration d'un programme d'études, quel serait l'objectif de formation poursuivi?
- Quelles seront les délimitations de la profession ciblée pour une formation?

- Le programme d'études pressenti répondrait-il à un besoin tel qu'une récurrence de l'offre de service dans une même commission scolaire est prévisible?
- Le programme d'études pressenti répondrait-il à un besoin tel que plusieurs commissions scolaires seront en mesure de former des groupes d'élèves?
- Le programme d'études pressenti viserait-il une spécialisation (perfectionnement) ou serait-il un programme de formation initiale?

À noter qu'Emploi-Québec et plusieurs partenaires du marché du travail possèdent des renseignements pertinents sur les questions à examiner. Les sites Internet suivants sont des exemples de ressources disponibles :

http://imt.emploiuebec.net/mtg/inter/noncache/contenu/asp/mtg941_accueil_fran_01.asp
<http://www5.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2011/RechercheCodeCNP.aspx>
<http://www.tableauellis.ca/h.4m.2@-fra.jsp>
<http://inforoutefpt.org/adequation>